



# Les Echos de VAOUR

Bulletin municipal de la commune de Vaour - décembre 2018 – no. 3

## Le mot de l'équipe municipale

*Pour ce début d'hiver un nouvel « Echo de Vaour » ! Les nouvelles de la commune - bien sûr il y en a des bonnes : les travaux de la gendarmerie qui s'achèvent début février pour ouvrir sur une « Maison du Causse » aux multiservices. La commune a acquis les 4 logements de l'ancienne caserne des gendarmes qui nous permettra d'accueillir de nouvelles familles, tellement nécessaires au dynamisme de notre village. Après bien des déboires nous avons enfin signé un ordre de travaux pour la rénovation de l'éclairage public : Vaour va sortir du noir !*

*Les mauvaises, c'est avec de sincères regrets que les médecins nous ont annoncé qu'ils ne pourraient plus assurer leurs permanences à Vaour. La commission « Maison du Causse » et l'équipe municipale se mobilisent pour trouver des solutions... C'est une occasion pour parler de tous ceux qui travaillent pour l'avenir de la commune, on ne peut que saluer leur engagement bénévole pour l'intérêt général.*

*Bonne lecture au coin du feu.*

*Pascal Sorin*

## Sommaire

Informations municipales – 2

Comptes rendu du conseil – 2, 3, 4

Commissions – 4

Brèves – 5

Eté de Vaour – 6

Familles Rurales – 7,8

Etat Civil- 8

Vie du village- 9

Courrier des lecteurs – 9

Informations générales – 10



## INFORMATIONS MUNICIPALES

- La 4C met en place le PLUI( Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et à ce titre un registre de concertation est à la disposition du public à la mairie de Vaour afin que chacun puisse formuler une proposition.
- Le 30 septembre le garage Guibal, centre épique de notre village pendant plusieurs générations, a fermé ses portes définitivement. La vivacité autour de l'atelier de Patrick manquera à nous tous. Nous souhaitons à Patrick et Lydie une bonne retraite, qui est bien méritée.
- Le pot du nouvel an offert par l'équipe municipale aura lieu samedi le 12 janvier à 18h.
- Il y a des locaux/appartements communaux vacants : renseignements à la Mairie.

## SYNTHESES DES COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus officiels des conseils municipaux sont disponibles à la mairie et sur le site.

<b>Synthèse du COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 21 juin 2018</b>	
<p><b>Délibérations</b></p> <p>Le nouveau règlement européen »RGPD » apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données personnelles. Le syndicat intercommunal »AGEDI accepte de mutualiser son expertise et ses moyens pour les collectivités intéressées. Vu le volume important de ces nouvelles obligations légales, le conseil municipal décide d'adhérer au service « RGPD » et de nommer M. Jean-Pierre Martin comme délégué.</p> <p>Vote d'une subvention exceptionnelle du service général au service de l'eau de 5000 Euros.</p>	<p><b>Informations générales :</b></p> <p>Eclairage public : la première étude était trop onéreuse, le SDET nous a donc refait une deuxième proposition plus avantageuse, à cela se rajoute une aide pour le changement de tous les lampadaires.</p> 

## Synthèse du COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 5 juillet 2018

<b>Délibérations</b>	<b>Informations générales :</b>
<p>Avis sur le SCOT : le conseil soutient la position du conseil communautaire et décide également de s'abstenir sur le dossier présenté.</p>	<p>Cité du Lac : un appartement T4 est libre, afin de le relouer rapidement il est proposé d'afficher une annonce sur le panneau extérieur à la mairie.</p>



Voirie : Intervention de l'entreprise en septembre pour réfection de quelques routes et du Point à Temps.

Adduction d'eau potable : la conduite d'eau posée par la commune de Penne permettra entre autre d'alimenter les six habitations des « Gouttières ».

Les travaux d'assainissement au Rivatou sont programmés entre le 15 septembre et le 15 octobre 2018.

Migrants: deux mineurs sont actuellement héberges dans les familles dans le secteur Vaour-Penne. La première démarche est de prouver qu'ils sont mineurs afin d'être orientés vers un foyer sinon il faudra faire une demande d'asile.

#### Synthèse du COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 6 septembre 2018

##### Délibérations :

Adoption du rapport sur le prix et la qualité sur service public d'eau potable 2017

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017

D-2018-034 Subvention exceptionnelle du budget général sur le budget de l'eau de 12000 Euros

Le conseil décide le lancement de la procédure d'acquisition de biens vacants sans maître

##### Subvention Familles Rurales

Le Conseil Municipal précise que la subvention est destinée au projet d'équipement du futur Espace de Vie Sociale, salon de thé, situé à Vaour, dans la maison du Causse. Il est décidé d'accorder la même subvention en 2019.

#### Synthèse du COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 18 octobre 2018

##### Délibérations:

Il est décidé d'approver la liste des voies de la commune de Laparrouquial dans le compétences de la 4C et de l'inscrire pour la création du nouveau service de Défense intérieure contre l'incendie( DECI).

##### Informations générales :

Le logement de la cité du Lac est terminé, les locataires aménageront fin octobre. Le PACT 81 est gestionnaire pendant 25 ans.

Fixation du prix des loyers des logements de l'ancienne gendarmerie :  
Appartement n°1 (T4 de 80 m<sup>2</sup>) : 320€  
Appartement n°2 (T5 de 123 m<sup>2</sup>) : 420€  
Appartement n°3 (T3 de 74 m<sup>2</sup>) : 296€  
Appartement n°4 (T4 de 91 m<sup>2</sup>) : 360€

Lancement de la procédure de consultation des architectes pour l'étude archéologique concernant la commanderie.

La commune a signé l'acte de propriété des 3 appartements de la gendarmerie, vendus par la SNI, ainsi que de l'appartement vendu par le département.

Le local de l'office de tourisme peut être loué à un artisan avec un bail précaire de moins de 3 ans.

## COMMISSIONS

### COMMISSION BÂTIMENT

Dans quelques semaines, les travaux d'aménagement de l'ancienne gendarmerie ( « Maison du Causse ») seront terminés. Ces locaux accueilleront les bureaux de l'ADMR, de la MSAP (maison de service au public) de l'agence postale, d'un espace de vie sociale gérée par l'association Familles Rurales. Nous avions prévu un nouveau cabinet médical pour les médecins mais il est désormais certain qu'ils ne tiendront plus de permanences sur notre village et nous en sommes bien évidemment désolés. Cet espace sera donc disponible pour accueillir d'autres thérapeutes comme des kinés, des infirmières, orthophonistes ... la liste n'étant pas exhaustive. La mairie ayant acquit également les 4 anciens logements des gendarmes (situés derrière la maison de caisse) propose ainsi de nouvelles locations, plusieurs demandes ont déjà été contentées. Les travaux de rénovation ont été effectués sur 2 logements de la Cité du Lac (isolation, nouvelles huisseries, ainsi qu'un peu d'électricité). Nous essayons chaque année d'apporter quelques améliorations sur ces logements.

### COMMISSION AMENAGEMENT

Bien sûr, cette année nous allons à nouveau décorer le village dans l'atmosphère qui caractérise traditionnellement cette saison. Le sapin est déjà en place, mais vous êtes bienvenu(e) pour aider le comité avec des idées et pour donner un coup de main le 8 décembre à 10h.

Malheureusement, Marie Andersen, qui a fourni beaucoup d'énergie à la commission, et qui était la force motrice pour beaucoup de projets, est rentrée en Belgique. Inspirée par son bon goût et ses nombreuses idées, la commission va se donner un petit « boost ». Vous êtes bienvenu(e) pour nous joindre à la prochaine réunion. Contactez-nous !

Maintenant que Marie ne peut plus s'occuper des jardinières, nous cherchons des bénévoles qui partageront cette tâche. Désherber, planter au printemps, et en été : arroser ! Si nous travaillons ensemble, nous allégeons le travail et ce peut être bien convivial !

## Faites stériliser votre chat !

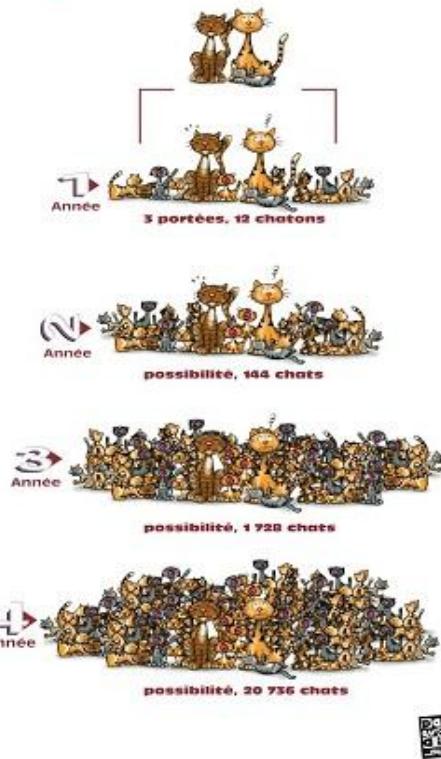
Saviez-vous qu'un couple de chats errants peut donner naissance jusqu'à 20 736 chatons en 4 ans ? A moins que vous êtes prêt à les nourrir tous, tous ces chats errants font la concurrence avec les animaux sauvages, comme les serpents, les fouines et d'autres petits prédateurs qui mangent des oiseaux, des lézards, des souris ... un désastre pour l'équilibre écologique !

La stérilisation limite la prolifération, mais aussi :

- prévient l'apparition des cancers : une chienne ou une chatte stérilisée ne développera pas (à 95%) de métrite, de grossesses nerveuses, de cancer de l'utérus ou des mamelles.
- empêche les fugues : de nombreux chiens et chats s'échappent du domicile de leurs maîtres pour aller retrouver une femelle en chaleur. Certains ne retrouveront jamais le chemin du retour.

( Source : SPA)

## La prolifération du chat



Les trafiquants de chiens utilisent souvent une femelle en chaleur pour attirer et voler des chiens.

- limite les marquages intempestifs et les bagarres durant lesquelles les animaux peuvent contracter des maladies parfois mortelles.

Il n'est pas nécessaire qu'une femelle ait une portée avant de la faire opérer. Une chienne ou une chatte peut vivre très longtemps, parfaitement heureuse et en parfaite santé sans n'avoir jamais eu de petits.

Si vous voyez des chats errants, sans puce et sans maître, qui habitent en groupe dans un lieu public, contactez la Mairie au 05 63 56 30 41 pour vous renseigner sur la stérilisation en coopération avec la SPA.



# L'ÉTÉ DE VAOUR

## UN GRAND SUCCES

La 33ème édition du Festival l'été de Vaour fut un très beau succès. Malgré la canicule, le public était au rendez-vous, et l'association a tout fait pour rendre acceptable ces fortes chaleurs avec notamment une distribution de bouteilles d'eau, de chapeaux et d'éventails très appréciés par les publics. Les préambules, nouveauté de cette édition, ont également été une réussite et nous ont permis de proposer du spectacle dans les villages aux alentours. Une réussite, avec plus de 200 personnes à Milhars par exemple.

Le premier festival Nect'art à Carmaux, dont L'été de Vaour a assuré la programmation, s'est également très bien déroulé, dans une ambiance familiale et agréable. Vous l'avez sûrement remarqué, l'été dure maintenant un peu toute l'année et notre activité aussi, au Théâtre de la Commanderie et ailleurs sur le territoire. Notre chère association est aujourd'hui un véritable pôle ressources pour le territoire sur la question du spectacle vivant et les occasions sont multiples de voir de beaux spectacles au fil des saisons.

Dernier rendez-vous avant de finir l'année, le traditionnel goûter de noël organisé avec les autres associations du village, qui se déroulera à la salle des fêtes le mercredi 19 décembre à partir de 16h autour du spectacle Peels de Hut de la cie Anonima Teatro. Un spectacle de marionnettes pour tous, entre le traditionnel Guignol et les Monthys Pythons, un cocktail détonant et drôle, à voir en famille.

Et dès janvier, nous reprendrons notre programmation de saison au Théâtre de la Commanderie, au Théâtre du Colombier et sur le territoire du cordais et du causse. A suivre...



(photo : Martin Duperrex)



Deux mois pour préparer la Fête Familles Rurales 2019:  
Soirée Cabaret, Samedi 16 février, Salle des fêtes de Vaour

Ateliers décoration de la salle, à la friperie de Vaour (plusieurs jeudis après-midi chaque mois); ateliers panneaux flamboyants ; ateliers cuisine vendredi 15 et samedi 16 février, autant d'occasions de participer à ce projet de transfigurer pour un soir la salle des fêtes de Vaour, en cabaret chic.

N'hésitez pas à venir donner un petit ou un gros coup de main, les ateliers de préparation sont toujours des moments chaleureux et drôles.

Pour les ateliers déco, infos auprès de Djamilia 06 25 31 43 68

Pour les ateliers cuisine, infos auprès de Catherine au 07 86 90 12 21

**Une scène ouverte sera mise en place pendant la fête. Avis à tous les artistes, en herbe ou confirmés, en mime, en chant, en art dramatique, en magie, en domptage de félin, en air guitare, ou ce que vous sentez, profitez de ce moment**

**pour monter sur scène.**

Pour réserver votre place, contactez

Hélène au 06 27 92 23 08 ou Djamilia au 06 25 31 43 68

Jeudi 13 décembre, de 9h30 à 13h, Marché de Noël à Vaour

Vin chaud, brasero, stands cadeaux d'artisanat local. Musiciens, artistes et autres animations sont les bienvenus. Avec la participation amicale des commerçants du marché.

Mercredi 19, à 16h30, Goûter spectacle "Peels de Hut" de Anonima Teatro  
Salle des fêtes de Vaour

Un conte marionnettes dans un petit castelet comme le guignol d'antan, mais une histoire et des personnages délirants, avec une ambiance et un humour digne des Monty Pythons.

Spectacle proposé par l'Eté de Vaour, suivi du goûter de Noël !

Tout public - Dès 5ans - Gratuit

Cet événement est organisé avec le soutien de la Mairie de Vaour, les Patous de

Familles Rurales du Causse, la Médiathèque Noël-Richard, l'Association des Parents d'Elèves et la Communauté de Communes du Cordais et du Causse.

### Week-end Familles à la Neige, à l'Ascou Paillères (Ariège), les 26 et 27 janvier

Tous à vos doudounes, le week-end à la neige, c'est reparti !

Au programme : luges, balade en raquettes, ski ou bains à Ax-les-Thermes

Transport en bus, logement en pension complète, en chambres de 4 à 6 personnes.

Tarifs en fonction du quotient familial CAF (QF), entre 40€ et 70€ par adulte et entre 35€ à 55€ par enfant.

Cette sortie est proposée en priorité aux familles avec enfants du Causse : habitants de Penne, Roussayrolles, Vaour et St Michel de Vax.

**Contacts Familles Rurales du Causse: 05 63 56 39 23 / 07 86 90 12 21**  
**afrv@vaour.fr**



## ETAT CIVIL

12 mai décès de José Flores Fernandez

23 juin mariage de Matthias Ezra et Emely Wray

8 septembre mariage de Beatrice Hammouche et Marjorie Cougoureux

15 septembre mariage de Myra Sheikh et Julian Silver

3 novembre décès de Frédéric Filippi



José

Né en Asturie (Espagne), José est venu à Vaour dans les années 70 pour travailler comme bûcheron et ensuite pendant longtemps à la mairie. Père de trois enfants, il aimait beaucoup son jardin, ses fleurs et était un chasseur passionné. Habitant à la cité du lac, il entretenait de bons rapports avec ses voisins.

José nous a quittés cette année au mois de mai. Nous le regrettons tous.

## VIE DU VILLAGE



Notre marché d'automne s'est très bien passé; malgré un temps un peu maussade, il y avait beaucoup de visiteurs. La brocante gratuite à attiré du monde et le troc de plantes était très sympa. Quelques nouveaux stands étaient présents et tout s'est passé dans une bonne ambiance. A refaire!

**Le marché de Noël aura lieu le 13 décembre.** Venez nombreux pour trouver vos cadeaux de Noël et passer un moment convivial!

## COURRIER DES LECTEURS

Dire "bonjour" serait-il devenu une "bizarerie" ?

C'est peut-être banal, mais ce n'est pas simple. Un "bonjour" est chargé de symbolique. Il y a le "bonjour" franc, les yeux dans les yeux, celui qu'on lâche sans un regard, celui qui ne vient pas... Quand on dit bonjour il ne s'agit pas de souhaiter une bonne journée, c'est signifier à l'autre "je te reconnais, tu fais partie de mon cercle", quoique par toujours, car quand une personne vient à l'encontre de 3 ou 4 personnes, et qu'elle dit bonjour à 3 personnes et oublie volontairement la dernière, c'est qu'elle n'aime pas cette personne, mais un bonjour ne coûte rien.

Que l'on aime ou n'aime pas, la politesse doit être présente. Mes parents m'ont appris à dire "bonjour Madame, bonjour Monsieur", en entrant dans un commerce ou ailleurs.

Quand une personne ne dit pas bonjour, on peut se dire qu'elle est "malotru", qu'elle se croit au-dessus des autres. La politesse n'en finit pas de se perdre. La politesse coûte peu et achète tout *dixit* Montaigne.

Je m'aperçois que tout fout le camp... Bonjour, merci, au revoir, sont des mots "presque" oubliés. Certaines personnes devraient prendre des cours de politesse. Qu'on se le dise.

MERCI

Bonne journée, Fabienne Galey

## INFORMATIONS PRATIQUES

<p><b>RÉUNION CITOYENNE</b></p> <p>Tous les premiers samedis du mois (sauf en août) de 10 h à midi à la salle de la mairie.</p> <p>C'est le lieu où s'informer de l'évolution des projets du village, poser des questions, donner son avis, proposer des améliorations ou des changements, c'est un moment de partage, de débat et de dialogue avec l'un ou l'autre membre de l'équipe municipale.</p> <p>La charte des réunions citoyennes peut être consultée sur le site <a href="http://www.vaour.fr">www.vaour.fr</a></p>	<p><b>LES ECHOS DE VAOUR</b></p> <p>Responsable de publication : Pascal Sorin</p> <p>Ont participé à ce numéro : Marietta Kenkel, Léonore Strauch, Bernard Holderlé, Stéphane Bou, Catherine Buisson pour Familles Rurales, Claire Simon (photos) et Martin Duperrex (photos). Mise en page : Marietta Kenkel</p>																						
<p><b>MAIRIE</b> – secrétariat : téléphone 05 63 56 30 41</p> <p>Mail <a href="mailto:mairie.vaour@wanadoo.fr">mairie.vaour@wanadoo.fr</a></p> <p>Site <a href="http://www.vaour.fr">http://www.vaour.fr</a></p> <p> <table> <tr> <td>lundi</td> <td>13h30 – 17h30</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle; text-align: center;">MÉDIATHÈQUE 05 63 45 01 84 mercredi 10h00 – 12h30 et 15h00 – 18h00 jeudi 10h00 – 12h30 vendredi 18h00 – 19h30 (du 15 avril au 15 octobre) samedi 16h00 – 18h00</td> </tr> <tr> <td>mardi</td> <td>13h30 – 17h30</td> </tr> <tr> <td>jeudi</td> <td>08h30 – 12h30</td> </tr> <tr> <td></td> <td>14h00 – 18h00</td> </tr> <tr> <td>vendredi</td> <td>13h30 – 17h30</td> </tr> </table> </p>	lundi	13h30 – 17h30	MÉDIATHÈQUE 05 63 45 01 84 mercredi 10h00 – 12h30 et 15h00 – 18h00 jeudi 10h00 – 12h30 vendredi 18h00 – 19h30 (du 15 avril au 15 octobre) samedi 16h00 – 18h00	mardi	13h30 – 17h30	jeudi	08h30 – 12h30		14h00 – 18h00	vendredi	13h30 – 17h30	<p>Pascal Sorin, Bernard Holderlé et Léonore Strauch reçoivent sur RV, pris au secrétariat de la mairie : 05 63 56 30 41</p> <p> <table> <tr> <td>lundi</td> <td>9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15</td> <td rowspan="5" style="vertical-align: middle; text-align: center;">MÉDIATHÈQUE 05 63 45 01 84 mercredi 10h00 – 12h30 et 15h00 – 18h00 jeudi 10h00 – 12h30 vendredi 18h00 – 19h30 (du 15 avril au 15 octobre) samedi 16h00 – 18h00</td> </tr> <tr> <td>mardi</td> <td>9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15</td> </tr> <tr> <td>mercredi</td> <td>9h30 – 11h30</td> </tr> <tr> <td>jeudi</td> <td>9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15</td> </tr> <tr> <td>vendredi</td> <td>9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15</td> </tr> </table> </p>	lundi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15	MÉDIATHÈQUE 05 63 45 01 84 mercredi 10h00 – 12h30 et 15h00 – 18h00 jeudi 10h00 – 12h30 vendredi 18h00 – 19h30 (du 15 avril au 15 octobre) samedi 16h00 – 18h00	mardi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15	mercredi	9h30 – 11h30	jeudi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15	vendredi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15
lundi	13h30 – 17h30	MÉDIATHÈQUE 05 63 45 01 84 mercredi 10h00 – 12h30 et 15h00 – 18h00 jeudi 10h00 – 12h30 vendredi 18h00 – 19h30 (du 15 avril au 15 octobre) samedi 16h00 – 18h00																					
mardi	13h30 – 17h30																						
jeudi	08h30 – 12h30																						
	14h00 – 18h00																						
vendredi	13h30 – 17h30																						
lundi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15	MÉDIATHÈQUE 05 63 45 01 84 mercredi 10h00 – 12h30 et 15h00 – 18h00 jeudi 10h00 – 12h30 vendredi 18h00 – 19h30 (du 15 avril au 15 octobre) samedi 16h00 – 18h00																					
mardi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15																						
mercredi	9h30 – 11h30																						
jeudi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15																						
vendredi	9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15																						
<p>lundi mardi mercredi jeudi vendredi 9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15</p> <p>Les assistantes sociales du Conseil Départemental tiennent leur permanence le premier jeudi du mois à la MSAP sur RV 05 63 53 98 38</p>																							
	<p>mercredi de 09h30 à 11h30 05 63 53 98 38</p> <p>lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h30 à 12h30</p> <p>A la mairie</p>																						
<p><b>ÉPICERIE</b> Ellipse d'Agnès 05 63 56 03 18mardi à samedi 13h30 – 19h30 jeudi 10h30 – 13h00 et 13h30 – 19h30</p>	<p>épicerIE de Stéphane 05 63 56 34 40 mardi à samedi 7h30 – 12h30 et 17h00 – 19h30 dimanche 7h30 – 12h30</p>	<p>TAXI GILLES 06 16 30 14 90</p>																					
<p><b>FRIPERIE</b> mercredi et jeudi 10 h00 – 12h30 samedi 15h00 – 18h00</p>	<p>DÉCHÈTERIE DES CABANES 05 63 56 19 01 mardi, mercredi, vendredi, samedi 10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00</p>																						
<p><b>SAMU : 15</b></p> <p><b>POMPIERS : 18</b></p> <p><b>GENDARMERIE : 17</b></p>																							



Pôle Territorial  
Albigeois-Bastides

# Actualités



## Une restauration collective de qualité locale

Le pôle territorial accompagne les cuisines collectives qui souhaitent s'engager dans l'approvisionnement en **produits locaux**. Rencontres avec des producteurs locaux, journées de formation... l'année dernière, les cuisiniers du réseau ont découvert des recettes et astuces pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Cette année ce sera autour de l'éducation aux goûts. Objectif de la loi agriculture et alimentation: 20% de produits biologiques dans les cantines en 2022.

Il reste encore des progrès à faire mais notre territoire avance !



## Défi Alimentation Locale

Vous souhaitez améliorer votre alimentation ? Vous avez envie de cuisiner plus de produits locaux mais vous ne savez pas où les trouver ou comment les cuisiner ?

De janvier à juin, venez participer aux **ateliers gratuits** : visites à la ferme, ateliers cuisine, rencontres avec une diététicienne, jardinage, et bien d'autres encore ! En famille, seul, ou en couple, tout le monde peut participer. L'année dernière, une douzaine de foyers a profité de ces ateliers pour apprendre de nombreux trucs et astuces afin de changer son alimentation sans faire exploser son budget. Tenez-vous prêts pour la nouvelle édition et renseignez-vous auprès de votre communauté de commune ou centre social !



## Appli tourisme : Sur les pas du Drac...



*Un mystérieux grondement fait trembler le territoire, et si vous meniez l'enquête ?*  
Le Pôle Territorial, en collaboration avec le réseau des Offices de Tourisme (Albi, Cordes, Ségala Tarnais, Vallée du Tarn et Centre Tarn) et Tarn Tourisme, vous invite à vous immerger dans les légendes du Pays de l'Albigeois à travers un jeu ludique, pédagogique et interactif, sous forme d'**application mobile**. Une nouvelle manière pour les familles de découvrir l'Albigeois et de les inciter à rayonner sur l'ensemble du territoire grâce à un jeu sous forme de "**chasse au trésor**" numérique, sur le thème des contes et légendes. Conçu avec l'appui de l'agence Furet Company, ce jeu propose aux enfants de 6 à 12 ans de résoudre des énigmes sous forme de mini-jeux en partant à la découverte de trente-cinq points d'intérêt

répartis sur l'ensemble du territoire. Cette application mobile sera gratuite, proposée par les Offices de Tourisme, chez les prestataires du tourisme, ainsi que dans les écoles pour les familles tarnaises qui auraient envie de redécouvrir notre territoire. Elle arrive bientôt, il faut juste attendre encore un petit peu. Nous vous donnons rendez-vous début 2019 pour le lancement officiel!



## La plateforme REHAB vous accompagne : Retour sur une rénovation exemplaire

Un jeune ménage du territoire a contacté la plateforme pour un projet de changement de chaudière, d'isolation du mur de la cuisine et d'isolation de la toiture.

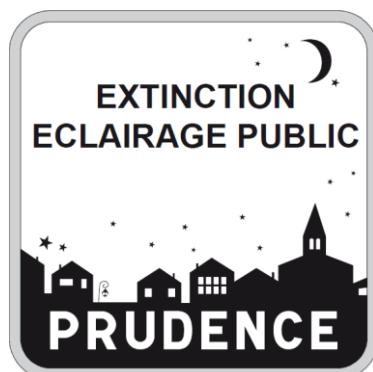
Après analyse du logement par Olivier, le conseiller de la plateforme, leur a proposé d'agir : sur l'isolation du plancher bas donnant sur le garage ; d'installer une ventilation mécanique pour agir sur l'humidité présente dans certaines pièces et d'isoler certains murs donnant sur l'extérieur.

**Le résultat est sans appel** : le projet du ménage permettait de réaliser une économie de 27 % pour un investissement de 10 000 €HT, alors que le projet du conseiller a permis de réaliser 53 % pour 15 000 €HT de travaux. Et au final, grâce aux aides identifiées par le conseiller (4 765 €), ces travaux n'ont pas coûté plus cher ! Cerise sur le gâteau, c'est Olivier qui s'est occupé de leurs dossiers de certificats d'économies d'énergie et d'éco-chèque régional.

Vous souhaitez faire appel à Olivier ? **Contactez un conseiller** au 05.63.60.16.80 ou faites nous part de votre projet sur le site [www.monprojetrehab.fr](http://www.monprojetrehab.fr) !



## L'extinction de l'éclairage public : tous gagnants !



Les communes ont depuis quelques années franchi le pas de l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit (de 23h00 à 6h00 généralement). 30 communes sur le Pôle pratiquent d'ores et déjà cette extinction et 30 autres souhaitent la mettre en œuvre dans les prochains mois. Cette action est très transversale et permet d'agir sur la lutte contre le changement climatique en diminuant les consommations d'énergie, sur la préservation de la biodiversité en diminuant la pollution lumineuse, sur la santé humaine en coupant certains éclairages trop intrusifs dans les habitations et sur les finances communales avec des économies de l'ordre de 50 % sur le poste « éclairage public ».



## Les initiatives du territoire en vidéos

Suite à l'enquête "image du territoire" menée en 2017 avec le concours de l'Université Champollion d'Albi, le Conseil de Développement s'est mobilisé pour témoigner des initiatives qui se développent sur notre territoire : reprise de commerce, installation et création d'activités, initiative associative... à travers de petites vidéos à retrouver sur [www.pays-albigeois-bastides.fr](http://www.pays-albigeois-bastides.fr) et à diffuser sans modération !



## Un chiffre clé : les mobilités

Si la voiture individuelle arrive largement en tête des modes de transport, **14 % des sondés utilisent le vélo** au moins une fois par semaine ! Pour en savoir plus, retrouvez les résultats de la grande enquête menée auprès de 1 200 ménages sur [www.pays-albigeois-bastides.fr](http://www.pays-albigeois-bastides.fr), rubrique actualités.